

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de cyclostrade

Pont de Seraing – Liege Airport



Et si les cyclistes pouvaient prendre l'autoroute ?

L'A604 est une autoroute de largeur surdimensionnée pour le trafic actuel. Elle a, à l'époque de sa construction, bénéficié d'énormes travaux de déblais-remblais pour lui offrir une pente douce et régulière.

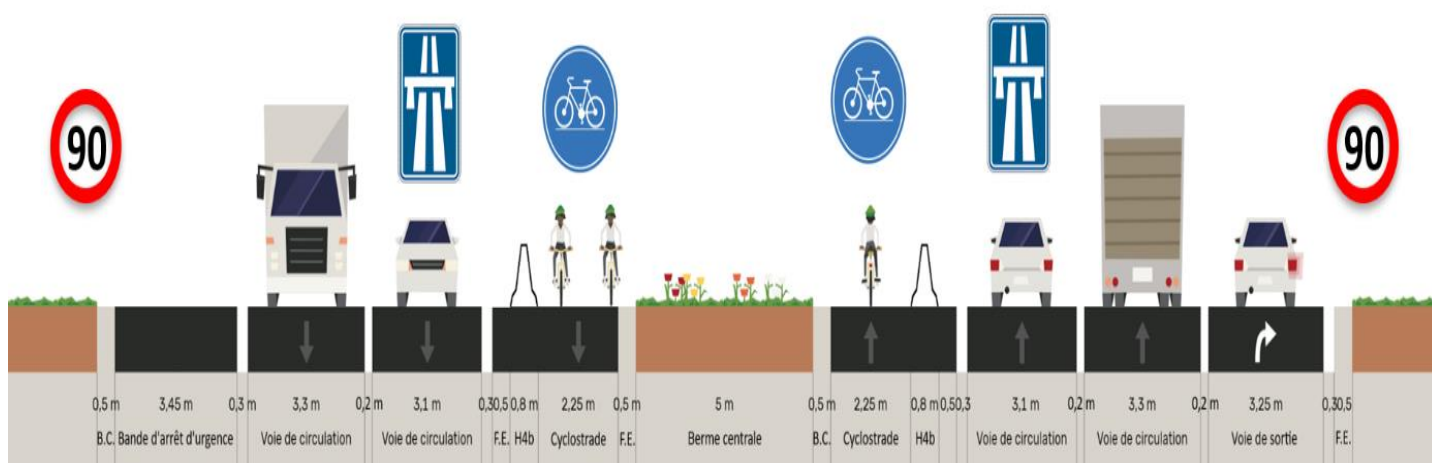
Pourquoi ne pas récupérer ces surlargeurs au profit d'autres usagers que les automobilistes ?

Le réseau de voiries communales, entre Seraing et Grâce-Hollogne, est peu propice à l'usage du vélo : tronçons étroits et sinueux, en mixité avec les automobilistes, avec des pentes irrégulières et beaucoup de carrefours.

L'aménagement d'une cyclostrade entre Liege Airport (Commune de Grâce Hollogne) et le pont de Seraing (Ville de Seraing) est envisagé dans le cadre du PUM de Liège (Plan Urbain de Mobilité) et de la mise en œuvre du réseau de cyclostrades en Région liégeoise.

L'option forte et quelque peu atypique de l'aménagement est de localiser la cyclostrade de part et d'autre de la zone gazonnée à l'intérieur de la berme centrale de l'A604.

Coupe de principes ci-dessous.



Le SPW MI a déposé, pour ce dossier, une demande de certificat d'urbanisme de niveau 2 auprès du Fonctionnaire délégué pour obtenir les avis officiels des différentes autorités concernées avant toutes mises en adjudication.

La Commune de Grâce-Hollogne, questionnée officiellement par le Fonctionnaire délégué, a décidé d'organiser une enquête publique de 1^{er} au 15 juillet.

Le chantier n'est pas attendu avant 2026.

La solution étudiée actuellement donne **les avantages suivants** :

- Les cyclistes pourraient bénéficier **des pentes faibles** (max 4%) **et régulières** de l'autoroute sans devoir franchir les bretelles de l'autoroute ;
- Cyclistes et automobilistes sont séparés et sécurisés par un dispositif de retenue surdimensionné de 1m20 de haut ;
- Les cyclistes pourront rejoindre des quartiers riverains via des rampes vers les ponts et les pertuis franchissant l'autoroute, ainsi que vers une nouvelle passerelle au-dessus de l'autoroute (rue Haute Claire) ;
- Compte tenu de l'espace dégagé qu'est l'autoroute, les échappements des véhicules sont chassés par le vent. Le niveau de pollution pour les cyclistes est acceptable et comparable à celui constaté en ville ;
- La capacité de l'autoroute sera maintenue par les aménagements avec une vitesse ramenée à 90 km/h ;
- La visibilité de la cyclostrade est maximale et donc propice au transfert modal vers le vélo ;
- La cyclostrade utilise une infrastructure existante : l'autoroute. Les aménagements peuvent être rapidement construits, sont donc relativement bon marché et évitent d'imperméabiliser complémentirement le territoire.

Contact médias :

Serge TOUSSAINT | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 477 77 27 25 | serge.rene.toussaint@spw.wallonie.be
Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 865 896 | sarah.pierre@spw.wallonie.be